

Claude Bonnelly

Volume 59, Number 1, January–March 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033120ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033120ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2013). Claude Bonnelly. *Documentation et bibliothèques*, 59(1), 48–53.
<https://doi.org/10.7202/1033120ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

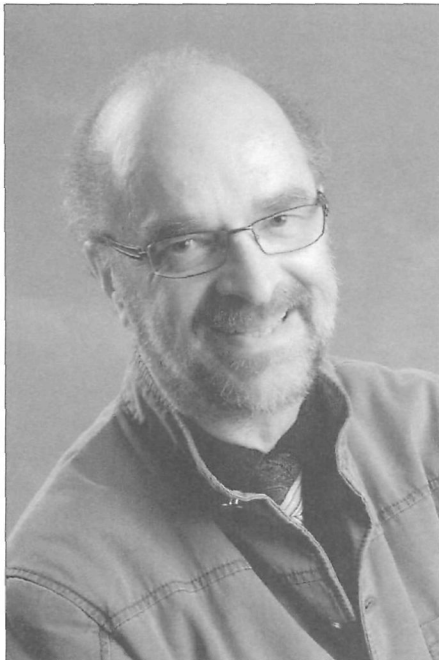
Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Claude Bonnelly



claude.bonnelly@arul.ulaval.ca

Vous avez eu une longue et riche carrière. Pouvez-vous en rappeler les moments marquants ? Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ? Avez-vous des regrets ?

MA CARRIÈRE DANS LE MONDE de la documentation a commencé en 1968. Je terminais alors des études de licence à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Le conseiller à la documentation en philosophie de la Bibliothèque, Gilles Paradis, qui m'avait rendu d'excellents services tout au long de mon parcours d'étudiant, s'appêtait à prendre un congé d'études. Le doyen de la Faculté et le directeur du Service des bibliothèques, sans doute conseillés par lui, m'ont offert de le remplacer pour une période de deux ans. Ce fut une expérience extraordinaire au cours de laquelle j'ai développé une véritable passion pour la profession. À l'issue de ces deux années, je me suis donc engagé dans des études de maîtrise en bibliothéconomie à l'Université de Montréal. Et je suis revenu à l'emploi du Service des bibliothèques de l'Université Laval, auquel je suis resté fidèle pendant toute ma carrière.

J'y ai occupé d'abord des fonctions diverses qui m'ont permis de faire un tour d'horizon de l'ensemble des services : stage en catalogage et classification, référence à la bibliothèque des sciences humaines et sociales, puis à la bibliothèque de sciences et médecine. Je me suis toutefois très vite intéressé à la gestion ; en 1975, je devenais chef de la section de référence de la bibliothèque des sciences humaines et sociales, en 1978 directeur adjoint du Service des bibliothèques et en 1988 directeur du Service jusqu'à ma retraite en 2006.

Les 40 dernières années ont été un terreau fertile au développement des technologies de l'information. L'arrivée d'Internet et du Web ont radicalement transformé la façon dont on produit et diffuse l'information et le savoir. Ces technologies ont eu un impact majeur sur le fonctionnement des bibliothèques, ainsi que sur les modes de consultation des usagers. J'ai toujours été convaincu qu'une bibliothèque gagne son succès non seulement en répondant efficacement aux besoins de ses usagers, mais d'abord et avant tout par sa clairvoyance à bien les anticiper. En prenant la direction en 1988, j'ai vite compris que pour progresser dans cette voie la bibliothèque devait acquérir une pleine autonomie sur le plan informatique. La dépendance à l'égard du centre informatique de l'Université, avec toute la bureaucratie qui l'entourait, nuisait plus qu'elle n'aidait au développement de projets.

L'une de mes premières priorités fut donc de recruter petit à petit une équipe d'analystes, de programmeurs et de techniciens en informatique qui, de concert avec les bibliothécaires, ont pu mener à terme différentes initiatives et garder le plein contrôle de la gestion des projets, des équipements et des serveurs qui logeaient les applications. J'ai d'ailleurs raconté ce cheminement, peu courant à l'époque, dans les deux chapitres que j'ai écrits pour l'ouvrage collectif *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques* (1996).

Cette orientation a été à l'origine de ce qu'on appelait alors « bibliothèque virtuelle » ou « bibliothèque hors les murs ». Elle a permis de mettre en place, souvent bien avant qu'ils n'apparaissent sur le marché, des modes efficaces et conviviaux d'accès à distance ; de multiplier les contenus disponibles sur le Web (bases de données et documents numériques) ; d'initier de vastes projets de numérisation (« Notre mémoire en ligne »¹, « Nos Racines »², site des thèses électroniques de l'Université Laval³) ; enfin de développer des logiciels et des outils originaux de consultation en ligne, visant ainsi à faciliter l'intégration du catalogue, des bases de données bibliographiques et des documents numériques. Divers projets développés à Laval se sont d'ailleurs mérités des prix prestigieux. SHERLOCK a obtenu en 1999 le prix « Information Today Award » de la Canadian Library Association et un prix d'innovation de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU/CAUBO) ; SHERLOCK, outil d'exploitation de données d'enquêtes statistiques et ancêtre de l'actuel EQUINOX, était le fruit du travail collectif des bibliothèques universitaires du Québec dont la maîtrise d'œuvre avait été confiée à la Bibliothèque de l'Université Laval. En 2003, l'ACPAU décernait de nouveau un prix à la Bibliothèque, cette fois pour souligner le côté innovateur du projet de création et de diffusion numériques à grande échelle des thèses et mémoires de l'institution, projet mené en partenariat avec la Faculté des études supérieures. ARCHIMÈDE, logiciel libre de dépôt institutionnel développé au début des années 2000 par Rida Benjelloun et son équipe, a bénéficié d'une reconnaissance internationale de la fondation Soros, au côté des logiciels D-Space du MIT (Massachusetts Institute of Technology), et E-prints de l'Université de Southampton (UK).

Cette orientation a permis également d'élargir le mandat traditionnel que poursuivaient les bibliothèques et d'abattre les frontières qui les séparaient du monde de l'édition universitaire. Les achats en consortium de contenus numériques ont vite mis en évidence le monopole qu'exerçaient les grands éditeurs commerciaux sur la communication savante et les coûts élevés que cela entraînait pour les bibliothèques et les universités. Ce constat a donné naissance à un mouvement visant à maintenir ou à redonner au milieu uni-

1. <http://www.canadiana.ca/eco_fr>.

2. <<http://www.nosracines.ca>>.

3. <<http://www.theses.ulaval.ca>>.

versitaire le contrôle de ses éditions ; sont apparus alors les concepts de « fair publishing/édition équitable » et « d'open access/accès libre ». Il paraissait logique dans ce contexte que la Bibliothèque mette son infrastructure et son expertise au service des éditeurs de revues savantes de l'institution pour les aider à garder le plein contrôle de la production et de la diffusion de leur volet numérique. C'est ce qui a motivé l'implication de Laval dans le projet pionnier *Érudit*⁴, géré en partenariat avec la DGTIC (Direction générale des technologies de l'information et de la communication) de l'Université de Montréal et le Service de la recherche de l'UQAM ; Laval est avec l'UdeM l'un des deux centres de production de cette infrastructure collective québécoise qui a pris de l'expansion et bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance internationale.

.....
Comment voyez-vous le contexte de l'époque, les moyens dont vous disposiez par rapport à ce que l'on observe actuellement ?

Le contexte économique de l'époque ne me semble pas très différent de ce qu'il est aujourd'hui : une évolution en « dents de scie », des phases de croissance et de développement relatifs, entrecoupées de périodes de contraintes plus ou moins prononcées où les ressources se faisaient plus rares. À l'heure où les développements technologiques exigeaient d'importants investissements, cela posait d'énormes défis. Il fallait en effet bien mesurer les risques des initiatives à prendre et s'engager dans des développements durables qui ne seraient pas mis en cause en période de contraintes. Il fallait aussi être constamment vigilant sur les façons de faire, et ne pas hésiter à apporter les changements nécessaires dans la répartition des tâches et des responsabilités entre les diverses catégories de personnel de manière à valoriser les compétences (bibliothécaires/techniciens en documentation ; bibliothécaires/informaticiens ; services techniques, services publics). Ces changements ont parfois suscité des tensions et n'ont pas toujours fait l'unanimité, mais ils se sont dans l'ensemble avérés bénéfiques dans un contexte de développement accéléré des services à offrir.

Heureusement, j'ai eu la chance de travailler avec un personnel compétent et dynamique, ouvert au changement et toujours prêt à aller de l'avant. On ne compte plus les initiatives et les bons coups des membres du personnel de Laval, dont plusieurs ont d'ailleurs laissé leurs marques par leurs innovations, leurs publications, leurs communications dans des congrès et conférences et leur implication dans la vie professionnelle. J'ai toujours été fier de ce profond engagement du personnel qui a été pour moi un constant stimulant. Je n'aurais pas été capable de diriger durant 17 ans une bibliothèque où je n'aurais pas senti cette volonté inébranlable d'agir et de progresser. C'est

4. <<http://www.erudit.org>>.

cette synergie humaine qui forme la ressource la plus stimulante. J'en garde un excellent souvenir.

Il en va de même du côté des usagers, professeurs et étudiants. J'ai cherché à maintenir un lien de communication constant avec les unités académiques et les associations étudiantes et j'ai encouragé les conseillers à la documentation spécialisée à faire de même auprès des départements et facultés qu'ils desservaient. Il m'apparaissait essentiel de mettre en place les modalités de partenariat visant à impliquer les usagers dans la définition des services à offrir, le développement de projets, l'établissement des politiques, l'élaboration des règlements, et à obtenir leur appui dans l'implantation de changements qui paraissaient inévitables. Cela constitue l'un des volets de ce que j'ai appelé le « management écologique » dans un article rédigé pour l'ouvrage « Mouvance : Réflexions sur le développement des bibliothèques universitaires », en hommage à Hubert Perron (1992) : demeurer en prise avec son environnement, mieux comprendre les modes de fonctionnement des usagers et ainsi être en mesure de bien anticiper les besoins. Les professeurs et les étudiants apprécient cette responsabilisation et nous offrent en retour un appui indélébile. C'est là aussi une ressource très énergisante qui aide à passer au travers de bien des difficultés.

Vous avez été fort actif au sein des associations professionnelles. Quels souvenirs en gardez-vous ?

Je me suis effectivement impliqué tout au long de ma carrière dans les associations et regroupements professionnels, tant au niveau provincial, national et international.

Ma première motivation a été de suivre l'évolution de la profession et d'apprendre par le partage des savoirs et des expertises. On a toujours des bienfaits à retirer des contacts avec les autres, quels que soient les contextes dans lesquels ils évoluent et les ressources dont ils disposent. Les projets et initiatives menés par de grandes bibliothèques nord-américaines et européennes qui bénéficient de moyens fort enviables ont été pour moi une source d'inspiration et de développement professionnel. Mais j'ai aussi beaucoup appris de bibliothèques moins bien pourvues, celles de pays en voie de développement par exemple, cette fois sur le plan des valeurs de résilience, de solidarité, de créativité et de fidélité dont elles font preuve. Ces enseignements sont très précieux, car ils nous aident à mieux relativiser notre propre contexte.

Ma seconde motivation a été d'influencer, dans la mesure du possible, le développement de la profession. J'ai toujours aimé m'engager dans des projets innovants. J'ai présidé l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) au moment où celui-ci prenait le virage numérique et créait le site « Notre mémoire en ligne » visant à numériser les canadiens anciens. J'ai présidé l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques, au tout début de ce regroupement, qui visait à encoura-

ger les bibliothèques à créer des contenus numériques, et j'ai été co-fondateur du projet « Nos Racines/Our roots » (numérisation d'histoires locales et régionales). Au sein de l'Association of Research Libraries (ARL), j'ai été membre du groupe fondateur de SPARC (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition), visant à donner au milieu académique le plein contrôle de ses publications et à assurer une diffusion équitable de la communication savante : c'est d'ailleurs cette participation qui m'a convaincu de la pertinence d'impliquer la Bibliothèque de l'Université Laval dans le projet coopératif Érudite et d'aller de l'avant dans l'édition numérique des revues savantes et des thèses de l'institution.

Une troisième motivation, sur le plan international, fut de valoriser et de faire connaître les compétences et les expertises d'ici. C'est dans cet esprit que j'ai participé durant deux mandats successifs au comité permanent des technologies de l'information de l'IFLA (International Federation of library Associations) et que j'ai travaillé avec Louis Cabral, alors directeur général de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation), pour convaincre l'IFLA d'amener à Québec en 2008 son Congrès mondial des bibliothèques et de l'information. C'est aussi dans cet esprit que j'ai donné des conférences et des communications dans des événements de la francophonie internationale, dont certaines ont d'ailleurs fait l'objet de publications. C'est cette motivation également qui m'a amené à promouvoir dans la francophonie l'un des fleurons de la Bibliothèque de l'Université Laval, le *Répertoire des vedettes-matière* (RVM). Je suis assez fier d'avoir mené à terme les discussions amorcées par ma prédécesseure, Céline Cartier, avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), et d'avoir conclu une convention de licence pour l'utilisation du RVM comme fichier de base de RAMEAU, complétée ensuite par un accord de coopération pour le développement concerté du RVM et de RAMEAU. Ces activités de collaboration ont été le thème principal d'un colloque qui a eu lieu en Suisse en 1992 et dont les actes ont fait l'objet d'une publication conjointe des Presses de l'Université Laval et des Éditions universitaires de Fribourg : *Bibliothèques et vedettes : principes et pratiques de l'indexation matière dans les pays francophones du Nord*.

Tout n'est pas facile dans le milieu associatif et les choses sont parfois lentes à évoluer. Comme d'autres, j'ai déploré l'éparpillement des efforts des associations et des milieux documentaires au Québec. Lorsque j'ai présidé l'ASTED en 1999-2000, j'ai inscrit dans mon plan d'action le projet encore mal défini d'un regroupement associatif. J'ai d'ailleurs écrit dans les *Nouvelles de l'ASTED* de mai-juin 2000 un éditorial intitulé : « Vers un nouveau modèle d'intégration du milieu associatif ? ». Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les diverses associations du milieu mais, malgré une bonne volonté bien évidente et quelques actions sporadiques, aucun résultat concret et durable n'a pu être obtenu : il y avait

trop de scepticisme et de craintes. Cela m'a un peu déçu certes, mais j'ai pris conscience qu'il fallait prendre le temps et ne pas brusquer les choses. D'autres collègues ont repris le flambeau et je rends hommage à ceux qui ont depuis mené des actions de regroupement solides comme le Congrès des milieux documentaires et la coopérative de services. Leur courage et leur détermination, appuyés par certains éléments facilitateurs, sont venus à bout des résistances. Je suis convaincu que la planification du Congrès mondial des bibliothèques et de l'information IFLA 2008 a été l'un de ces éléments facilitateurs, car elle a démontré que toutes les associations du milieu pouvaient sur une longue période travailler ensemble à un objectif commun sans se nuire mutuellement.

Dans la même veine, j'ai été fort heureux d'apprendre, une fois retraité, que l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) et l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN) étaient maintenant regroupés sous canadiana.org. C'est là une orientation qui va tout à fait dans le sens des convictions que j'ai toujours défendues.

Quelles sont vos perceptions à l'égard de l'évolution en cours (numérisation, réseautage, etc.) ? Comment voyez-vous l'avenir du monde documentaire ?

Les nouvelles technologies ont profondément modifié le fonctionnement des bibliothèques et de leurs usagers, et cela m'apparaît irréversible. On dit que les étudiants ne fréquentent plus les bibliothèques, qu'ils préfèrent travailler dans des cafés en menant leurs recherches sur Google. Justement j'étais un jour attablé à un café, à côté d'un étudiant de l'Université Laval profondément concentré sur son portable. Je lui demande : « *T'arrive-t-il encore de fréquenter la bibliothèque ?* » Il me répond : « *Mais je suis à la bibliothèque. Je l'ai d'ailleurs constamment avec moi* ». Il tourne vers moi son portable et me montre les recherches qu'il est en train de faire à l'aide du catalogue Ariane, des bases de données, des revues et documents numériques. Cela m'a rappelé un message reçu d'un doctorant en co-tutelle dans une université étrangère : « *Merci pour tous les services que vous offrez à distance : malgré l'éloignement je demeure fidèle à ma bibliothèque et je peux ainsi continuer à utiliser des ressources qu'il me serait difficile d'obtenir ici* ». Y a-t-il plus bel hommage à rendre à une bibliothèque ? N'y a-t-il pas là un lien de proximité plus étroit ?

Je ne comprends pas qu'en certains milieux on cherche encore à mesurer le succès d'une bibliothèque par la seule fréquentation des lieux physiques. Je ne veux pas minimiser l'importance de la bibliothèque comme lieu physique, bien au contraire. D'abord, tout n'est pas numérique. Ensuite, la bibliothèque physique demeure ce lieu central qui donne tout son sens à une véritable expérience d'étude et d'apprentissage. Je compare souvent la recherche documentaire

d'aujourd'hui à un voyage vers le « Nouveau monde » de l'information et de la communication savante. Un explorateur a toujours besoin d'un lieu d'appartenance pour faire le plein, se ressourcer. La bibliothèque offre ce lieu, où l'on acquiert des assises solides pour amorcer ou consolider son cheminement, où l'on conforte ses idées et ses découvertes dans un réseau plus familier, où la technologie et l'humain se rencontrent, où l'on retrouve en quelque sorte la boussole qui nous guide efficacement dans les méandres d'une recherche intellectuelle parfois confuse et ardue. Et il faut saluer ici les efforts des bibliothèques qui cherchent à remodeler leurs espaces pour mieux les adapter aux nouvelles conditions d'apprentissage fortement influencées par le Web et les médias sociaux. À cet égard, je veux rendre hommage au récent réaménagement réussi du 4^e étage de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université Laval, un projet dont l'analyse des besoins et le plan d'ensemble ont été élaborés sous mon mandat, mis à jour et réactivés sous celui de Silvie Delorme, et dont la réalisation illustre la créativité dont a fait preuve tout le personnel impliqué pour en traverser les nombreuses étapes avec imagination et efficacité. Ce projet a d'ailleurs reçu à juste titre une mention honorifique dans le cadre du concours pour le prix Architecture 2011 des bibliothèques et centres d'archives. Il n'en demeure pas moins que l'accès à distance demeure aujourd'hui un incontournable. Et le défi des bibliothèques est justement de maintenir un juste équilibre entre le physique et le virtuel, de valoriser l'un et l'autre dans une approche conceptuelle intégrée.

Les bibliothèques doivent continuer à investir dans l'offre de contenus numériques certes, mais aussi dans le développement d'outils conviviaux d'accès, de repérage et d'exploitation. Si l'on veut que les sites des bibliothèques deviennent pour les usagers des sites de premier choix, l'innovation technologique est un ingrédient essentiel. Je demeure convaincu qu'il y a place dans les bibliothèques pour des ingénieurs de systèmes et des informaticiens de haut niveau qui, par un saine travail d'équipe avec les bibliothécaires, pourront développer des outils dynamiques, devancer le marché ou du moins adapter plus adéquatement les outils du marché aux contextes institutionnels. Les bibliothèques québécoises sont généralement d'avant-garde à ce chapitre, mais il y a encore beaucoup à faire.

Les bibliothèques doivent aussi repenser leurs modèles traditionnels de fonctionnement pour les adapter aux possibilités nouvelles offertes par les technologies numériques, plutôt que de faire l'inverse comme c'est parfois le cas. À cet égard, la plateforme de prêt numérique récemment mise en place au Québec est quelque peu inquiétante : un prêt, un usager ; comme le souligne le communiqué de lancement, « *un titre emprunté deviendra indisponible pour les autres usagers, à moins que la bibliothèque n'ait acquis plus d'un "exemplaire" numérique* ». La notion d'« exemplaire » en contexte

numérique n'a plus, à mon avis, aucun sens. Cette plateforme reproduit le modèle de prêt du livre imprimé, alors que les technologies offrent tellement d'autres possibilités. Il faut espérer que se poursuive le dialogue avec les fournisseurs et les intervenants du milieu du livre pour identifier des modèles plus satisfaisants pour les usagers qui puissent en même temps répondre aux besoins légitimes des divers acteurs impliqués.

Comment présenteriez-vous les convictions ou les idées qui vous ont animé tout au long de votre parcours professionnel ? Y a-t-il des modèles, au sein du milieu québécois, qui vous ont inspiré et que vous recommanderiez à ceux qui ont pris le relais ?

Mon parcours professionnel a été guidé par des valeurs fondamentales auxquelles je suis toujours resté fidèle. D'abord, la curiosité intellectuelle et la soif de connaissances : ce sont les premiers ingrédients de la créativité et de l'innovation. Ensuite, l'ouverture et l'écoute, ferments de l'humanisme tant dans la gestion des ressources humaines que dans celle des relations avec les usagers. L'esprit d'équipe et son corollaire incontournable, le respect des personnes, car il ne peut y avoir de sain travail d'équipe sans cette attitude de respect et d'acceptation des autres. Le soutien à l'innovation sous toutes ses formes, et ce tant dans les projets d'envergure que dans les processus les plus humbles. Et enfin, la valorisation des compétences : toutes les personnes ont des talents, parfois manifestes, souvent cachés ; il est important de bien les identifier, de les cultiver et de les mettre en valeur.

J'ai aussi toujours accordé beaucoup d'importance à la coopération interinstitutionnelle. On peut réaliser de grands projets dans un cadre strictement institutionnel, mais on en réalise de plus grands encore dans un cadre collectif, par la mise en commun des ressources et des énergies. La coopération aide d'ailleurs à aller chercher des ressources additionnelles, car elle est fortement encouragée par les organismes subventionnaires, comme l'ont illustré notamment les projets de la Fondation canadienne pour l'innovation (Réseau canadien de documentation pour la recherche, Synergies). Au Québec, la collaboration entre les bibliothèques universitaires au sein de la CREPUQ a été constante. Elle a donné et donne encore des résultats concrets. J'ai toujours veillé à ce que la bibliothèque y joue en rôle actif à la mesure de ses moyens.

La Bibliothèque de l'Université Laval a été impliquée dans de nombreux autres projets coopératifs dont je suis très fier d'avoir été l'un des ouvriers : la coopération avec l'Institut canadien et le réseau des bibliothèques de la ville de Québec pour la mise en commun de l'infrastructure informatique gérant les catalogues et les systèmes intégrés ; la création avec les hôpitaux de la région de Québec du premier consortium des bibliothèques du réseau universitaire intégré en santé ;

le projet Érudit, projet pionnier, fruit d'une collaboration avec l'Université de Montréal et l'UQAM ; le projet « Notre mémoire en ligne » de numérisation de canadiens anciens, fruit d'une collaboration avec les bibliothèques de l'Université de Toronto, la Bibliothèque nationale du Canada et l'Institut canadien de microreproductions historiques ; le projet « Nos Racines » de numérisation d'histoires locales et régionales, géré conjointement avec l'Université de Calgary et impliquant de nombreux partenaires dont l'Université de Toronto, l'Université Dalhousie, l'Université Simon Fraser, et plusieurs autres.

La coopération n'est pas toujours facile. Elle demande temps et énergie. Elle exige une constante vigilance pour le maintien d'un équilibre entre la poursuite des enjeux communs et le respect des priorités et des intérêts institutionnels. Elle nécessite des compromis parfois déchirants. Elle met à l'épreuve notre patience. Mais elle permet aussi de développer notre sens du leadership et de la communication et d'aiguiser notre force de conviction. Au bout du compte, elle donne des résultats tangibles et pleinement satisfaisants qui dépassent très largement les inconvénients.

Y a-t-il des personnes, ici ou ailleurs, qui m'ont servi de modèles dans l'ensemble de mon parcours professionnel ? « Modèle » est peut-être un terme un peu fort. Mais il y a certes des collègues, dont la plupart sont aussi mes amis, qui m'ont fortement inspiré pour diverses raisons. Je mentionnerai Gilles Paradis, celui qui m'a introduit en quelque sorte au monde de la bibliothéconomie et qui a occupé durant près de 40 ans la fonction de conseiller en documentation en philosophie à la Bibliothèque de l'Université Laval ; je le présenterais comme le modèle, au sens fort du terme, du bibliothécaire spécialisé, parfaitement compétent, dévoué à sa discipline et à sa clientèle. Je signalerai aussi Régis Lessard, mon premier patron en référence, qui m'a enseigné le sens profond du service à la clientèle et le nécessaire respect des cheminements très diversifiés des usagers ; puis Céline Cartier, dont j'ai été l'adjoint durant 10 ans, de qui j'ai appris dans un esprit très amical tous les rudiments de l'art de la gestion.

Ailleurs au Québec, je mentionnerai Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry, mes co-équipiers du projet Érudit, pour leur sens de « l'entrepreneurship » qu'ils ont su exercer dans un respect profond des valeurs académiques. Au travers de mes contacts au sein de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada et de l'Association of Research Libraries, j'ai été inspiré par Carole Moore, de l'Université de Toronto, qui partageait ma passion pour la coopération interinstitutionnelle ; par Lynn Copeland, de l'Université Simon Fraser, pour un sens de l'innovation qu'elle a manifesté notamment dans les travaux de l'ICBN ou dans le projet « Synergies » ; par Ann Wolpert, du MIT, pour sa compréhension du processus de la communication savante et son habileté à articuler le rôle que peuvent y

jouer les bibliothèques, tant en amont dans la création de l'information qu'en aval dans son utilisation pour l'étude et la recherche ; enfin par Ken Frazier, de l'Université du Wisconsin à Madison, président fondateur du groupe qui a créé le Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC), pour sa détermination et sa force de conviction : je garde un excellent souvenir du voyage que j'ai fait avec lui en Suisse en 1998 pour faire la promotion de SPARC dans un colloque sur les « Nouvelles technologies de l'information et la transmission des connaissances ».

Et la retraite ?

J'ai pris ma retraite de l'Université Laval en février 2006. Était-ce vraiment une retraite ? Pas vraiment. L'ASTED m'a donné en effet le privilège de maintenir mon implication à la présidence de la structure d'organisation du Congrès mondial des bibliothèques et de l'information, IFLA 2008. Et ce fut là un bénévolat qui m'a occupé quasi à temps plein jusqu'en 2009, m'offrant une formidable transition entre la vie professionnelle active et la vie de retraité. Ce congrès, qui a attiré à Québec près de 4 000 délégués de plus de 120 pays, issus de tous les continents, a été l'occasion de rencontres et d'expériences exceptionnelles que je ne pourrai sans doute plus jamais revivre aussi intensément. Il m'a aussi permis, tout au long des années de planification et d'organisation, de découvrir ou de redécouvrir dans un autre contexte des collègues d'ici qui ont fait preuve d'un grand dynamisme pour le succès de cette entreprise. J'en ai gardé de beaux liens d'amitié.

J'ai reçu aussi ces dernières années plusieurs prix et distinctions, et ma foi, c'est fort agréable ! L'Association des bibliothèques de recherche du Canada m'a décerné en 2008 son prix du mérite « en reconnaissance de ma contribution au développement des bibliothèques de recherche et de mon engagement à l'avancement de la coopération tant au niveau national qu'international ». La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec m'a décerné en 2009, à l'occasion de son 40^e anniversaire, le Prix Reconnaissance « pour contribution exceptionnelle au milieu documentaire universitaire ». J'ai été diplômé d'honneur de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal lors de la collation des grades de juin 2011. La Corporation du Centre des congrès de Québec m'a remis en 2009 le titre de « personne d'influence » pour mon implication dans l'organisation du congrès IFLA 2008. J'ai reçu au nom de l'ASTED et de ses partenaires les prix « Événement d'affaires de l'année » que ce congrès a lui-même obtenus de la Chambre de commerce et de l'Office du tourisme de Québec. J'ai accepté ces distinctions avec beaucoup de modestie, bien conscient que tout ce que j'ai réussi est le résultat d'un travail d'équipe et que c'est aux collègues avec qui j'ai travaillé tout au long de ma carrière que je les dois.

Et depuis ? Je continue à m'intéresser au développement de la profession en maintenant un membership dans certaines associations. Je refuse rarement d'apporter une contribution ou de donner une conférence lorsqu'on m'y invite. J'ai conservé un siège au Conseil d'administration des Presses de l'Université Laval, ce qui me garde en contact avec le milieu académique que j'ai tant apprécié. Et je passe graduellement à autre chose : relations plus intenses avec la famille et les amis, parfois un peu négligés au travers des exigences de ma carrière ; retour à une passion de jeunesse qui remplit mes heures de loisir : la pratique du piano ; marches et randonnées en nature, voyages, lecture, etc. Bref, une retraite heureuse placée sous le signe de la simplicité.

On me demande parfois quel est le secret du bonheur à la retraite. Dans mon cas, il est très simple : c'est d'avoir mené une vie professionnelle pleinement satisfaisante, riche de souvenirs agréables, avec quelques regrets certes car il est toujours possible de faire mieux, mais sans grand remords ni ressentiment. Cela permet de garder l'esprit libre pour mieux profiter du moment présent et accueillir en toute sérénité les beautés de la vie. ☉

Quelques pistes de lecture en lien avec les divers points abordés dans cette chronique

- Boismenu, Gérard et Guylaine Beaudry. 2002. *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Bonnelly, Claude. 1992. Le défi des années 1990 : les ressources humaines : vers un management écologique. In *Mouvance : Réflexions sur le développement des bibliothèques universitaires en hommage à Hubert Perron*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 5-12.
- Bonnelly, Claude. 1996a. Mise en place des nouvelles technologies dans une bibliothèque universitaire : la Bibliothèque de l'Université Laval. In *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, p. 35-50.
- Bonnelly, Claude. 1996b. Développement des nouvelles technologies dans les bibliothèques nord-américaines : réalisations et perspectives. In *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie Paris, p. 191-217.
- Bonnelly, Claude. 2003. The Canadian Initiative on Digital Libraries. *New Review of Information Networking* 9 (1) : 101-112.
- Bonnelly, Claude et Chantal Freschard. 1993. Accord et mécanismes de coopération entre la France et le Canada (Rameau/Répertoire de vedettes-matière de Laval. In *Bibliothèques et vedettes : principes et pratiques de l'indexation-matière dans les pays francophones du Nord*. Fribourg, Suisse : Éditions universitaires ; Québec : Presses de l'Université Laval, p. 199-214.
- Côté, Jean-Pierre et Onil Dupuis. 2008. L'innovation, catalyseur du développement concerté des bibliothèques universitaires québécoises. In *Rayonner et partager : l'innovation dans les bibliothèques canadiennes*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 99-103.
- Delorme, Sylvie. 2008. Sortir des rayons pour mieux rayonner : l'édition électronique des mémoires et des thèses. In *Rayonner et partager : l'innovation dans les bibliothèques canadiennes*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 97-99.
- Teasdale, Guy et Claude Bonnelly. 1998. La bibliothèque virtuelle à l'Université Laval : une réalité tangible. *Éducation et francophonie*, 26 (1). En ligne : <<http://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/26-1/05-teasdale.html>>.